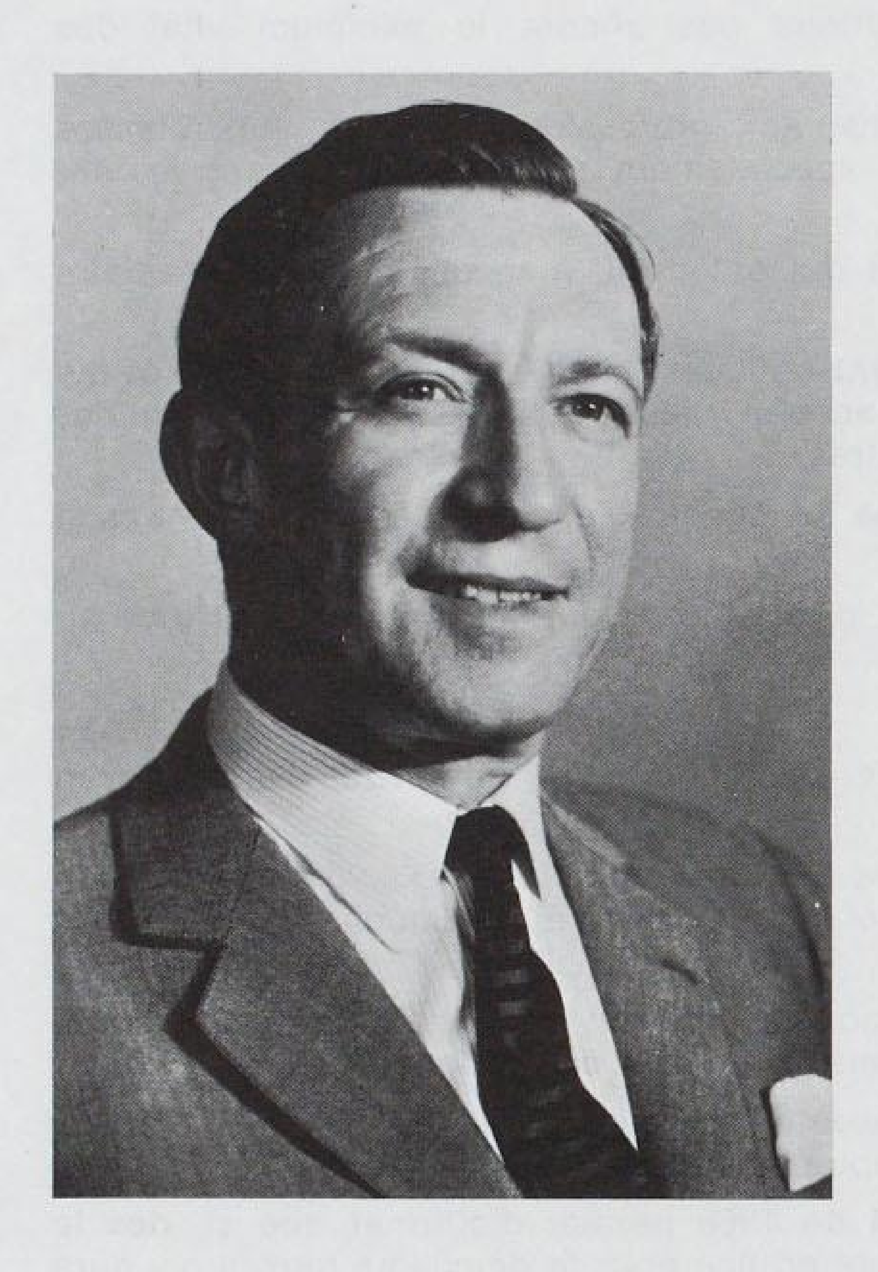
ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973 - 28e CIRCONSCRIPTION - 19e ARRONDISSEMENT

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE (U.G.S.D.)

(Mouvement de la Gauche Radicale et Parti Socialiste)

Pour assurer la victoire de la vraie démocratie dans la 28e circonscription, l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate présente à vos suffrages :



Candidat

Pierre MATTEI

(Radical de gauche)

— Conseiller de Paris —

Ancien Sous-Préfet,

Directeur de sociétés,

Chevalier de la Légion d'Honneur (à titre militaire),

Croix de guerre 1939-1945 avec palme,

Croix du combattant volontaire,

Croix du combattant volontaire de la Résistance,

Officier d'Académie,

Breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer,

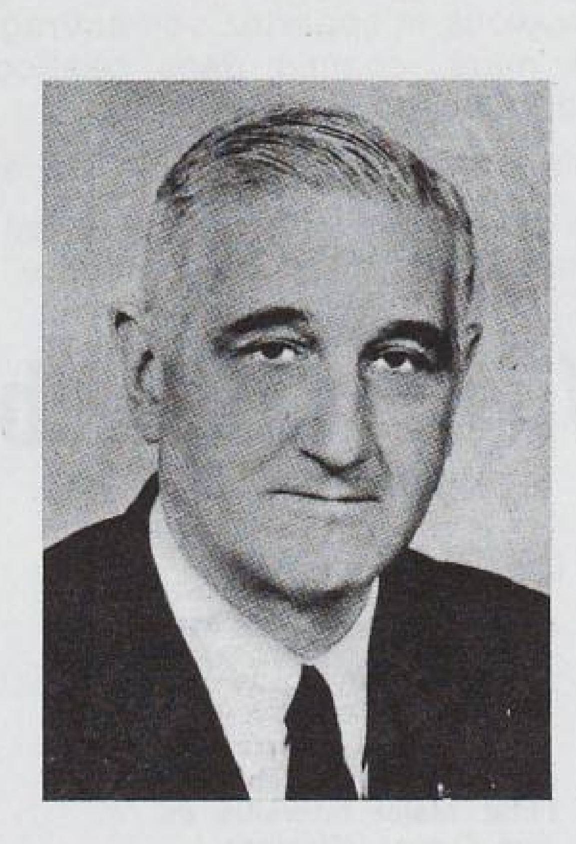
Licencié en Droit 3 D.E.S. d'Economie politique, de Droit public et Sociologie,

Marié - 3 enfants.

Suppléant

Guy de GEFFRIER

Marié - 3 enfants
Ancien élève de l'Ecole Navale
Contre Amiral du cadre de Réserve
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre T.O.E.
Ancien Chef de la section d'Etudes de l'Etat Major Interallié du Sud. Europe (Naples)



Electrices, Electeurs du 19e

Le 4 mars, votre vote revêtira une importance toute particulière. Vous aurez, en effet, à décider si le régime actuel vous convient encore, ou s'il faut changer, non d'institutions, mais de politique.

Vous aurez à décider s'il faut laisser se continuer l'affairisme et les scandales qui en sont la conséquence logique, le régime des copains avec ses privilèges, l'injustice sociale, ou s'il faut changer résolument de cap et s'orienter vers la véritable démocratie politique économique et sociale, que vous propose le programme commun.

Le programme commun, c'est un contrat de gouvernement, que les partis de gauche se sont engagés à appliquer et qui traite de tous les problèmes de votre vie. Ce n'est pas un programme communiste. Ce n'est pas non plus un programme socialiste. C'est un programme pour cinq années, la durée de la législature que, **nous, Radicaux, défenseurs de toujours de la liberté sous toutes ses formes, avons signé,** parce qu'il nous est apparu comme susceptible de remédier aux méfaits de plus en plus évidents du système capitaliste qui est régi par la loi de la jungle et qui écrase les faibles.

Et nous pensons, en tout premier lieu, aux gens du 3e âge, à nos anciens, auxquels une société digne de ce nom, se doit d'assurer des moyens d'existence décents.

Nous pensons à ceux et à celles qui sont, ou vont arriver, un peu plus tôt, grâce à ce programme, à l'âge de la retraite et qui, après une vie de travail, ont droit à un repos bien gagné.

Nous pensons à ceux et à celles dont le salaire n'atteint pas encore le minimum vital des 1 000 F par mois.

Nous pensons aux petits commerçants aux artisans, aux professions libérales, aux classes moyennes, sur le sort desquelles nous nous sommes tout spécialement penchés, en faisant ajouter dans le programme commun, une annexe les concernant.

Nous pensons aux femmes seules qui travaillent et qui ont droit, à travail égal, à un salaire égal.

Nous pensons aux mères de familes qui sont souvent obligées, elles aussi, de travailler et qui doivent être assurées qu'il y aura assez de crêches pour accueillir leurs petits ainsi que des cantines scolaires, dignes de ce nom, dans les écoles, pour les autres.

Nous pensons, enfin, aux jeunes auxquels nous avons le devoir d'offrir un avenir qui ne soit pas le chômage.

Pour tous, nous voulons un système fiscal simple, plus juste, et qui fasse que l'impôt à payer soit vraiment proportionnel aux revenus.

Ce sera **votre premier choix.**

Le deuxième choix que vous aurez à faire, est de désigner celui que vous enverrez au Parlement faire appliquer le Programme Commun.

Représentant pour Paris et dirigeant National de la Gauche Radicale, j'ai l'investiture de mon parti et celle du Parti Socialiste. De ce fait, je suis le candidat de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate.

Etant votre élu depuis 1971, au Conseil de Paris, mon compte-rendu de mandat vous a donné toutes justifications sur mon activité, en faveur de l'arrondissement, au sein dudit Conseil.

Et, puisque vous m'avez déjà choisi pour vous représenter au Conseil de Paris, vous savez que je saurai vous représenter aussi bien à la Chambre des Députés.

L'expérience des élections législatives de 1967 et de 1968 permet d'affirmer que si, **dès le premier tour,** vous m'apportez vos suffrages, et si, ainsi, je reste en lice pour le deuxième tour, il n'y aura plus, le 11 mars, comme dans beaucoup d'autres endroits de France, de député U.D.R. dans la 28e circonscription de Paris.

Tels sont les choix que **VOUS** avez à faire.

En ce qui me concerne, j'ai fait le mien, en étant de ceux qui luttent pour le triomphe de la justice sociale, mais aussi de la liberté, sous toutes ses formes.

Vive la République et vive la France

LE SUPPLEANT

Contre-Amiral G. de GEFFRIER

Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de guerre T.O.E.
ancien chef de la Section d'Etudes de l'Etat Major interallié du Sud Europe (Naples)

LE CANDIDAT

Pierre MATTEI

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939-45 avec palmes
Ancien Sous-Préfet
Conseiller de Paris
Membre du Bureau National et du Comité Directeur de la Gauche Radicale
Candidat du Parti Socialiste

ICP 4 bis rue St-Sauveur Paris 2e